# Association québécoise des parents

**d’enfants handicapés visuels**

**(AQPEHV)**

**Rapport d’activités 2020-2021**

1er avril 2020 au 31 mars 2021

Préparé par Roland Savard, directeur général en collaboration

avec Geneviève Genest, intervenante accueil et soutien

et Roxiane Lavoie, agente de bureau

**TABLE DES MATIÈRES**

Mot dE LA DIRECTION 1

# Information générale 2

## L’organisme 2

* 1. Territoire 2

1.2 Période d’ouverture et accessibilité 2

1.3 La mission  2

1. Le financement 3

2.1 Programme PSOC 3

2.2 Programme PACE 3

2.3 Les autres revenus 3

2.4 Les dépenses 3

1. Les membres en règle 4
2. Le conseil d’administration et ses comités 5

# Les ressources humaines 6

# Les ressources bénévoles 7

# Les ressources matérielles 7

# La rénovation des locaux 8

1. **SERVICES, ACTIVITÉS ET OUTILS D’INFORMATION 9**
2. Le service d’aide, soutien et référence 9

1.1 Description du service 9

1.2 Accueil des nouveaux parents 9

1.3 Les interventions 9

#### Le service de halte-garderie 10

#### Les activités des jeunes 10

#### Les activités de formation et d’échanges 11

4.1 Assemblée générale annuelle 12

4.2 Conférence du 28 novembre 2020 12

4.3 Conférence du 6 février 2021 13

4.4 Conférence du 27 février 2021 13

4.5 Conférence du 6 mars 2021 14

4.6 Production vidéographique 14

1. Les activités de sensibilisation/promotion 16

5.1 Les activités grand public  16

5.2 Les rencontres de parents et d’intervenants 17

5.3 Promotion et publicité 17

1. Les outils d’information 17

6.1 Le site Internet de l’AQPEHV  17

6.2 La revue L’ÉCLAIREUR 2020-2021 18

6.3 Le bulletin L’ÉCLAIR  18

6.4 Facebook 18

6.5 Les envois collectifs de courriels  19

6.6 Les documents spécialisés d’information  19

6.7 Les dépliants 20

1. **Concertation, collaboration et partenariat 21**
2. Les représentations externes (concertation) 21

1.1 Comité québécois de concertation sur le braille  21

1.2 Table de concertation pour l’intégration des enfants handicapés dans les

 services de garde de la Montérégie 21

1.3 Table pour l’intégration en service de garde des enfants ayant une

 déficience Région de Montréal (TISGM) 21

1.4 Comité Accès à des conditions de vie décentes du RAAQ 21

1.5 Comité de réadaptation du RAAQ 22

1.6 Comité Accès à l’information du RAAQ 22

1.7 Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec

(COPHAN) 22

1. Les partenaires et commanditaires 23
2. Référencement et réseau de distribution et d’information 23

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Tableau 1 – Les membres 4

Tableau 2 – Les membres du CA 2020-2021 5

Tableau 3 – Statistiques de participation 2020-2021 12

**Mot de la direction**

Le contexte particulièrement difficile causé par la pandémie de COVID-19 a forcé les organismes à relever plusieurs défis, dont celui de s’adapter aux nouvelles technologies et celui de se réinventer. Dès le début du décret des mesures sanitaires, nous avons mis le personnel en télétravail.

Les cinq premiers mois de l’année furent plutôt difficiles, ce fut une période de formation et d’apprentissage pour les membres du personnel et les membres du conseil d’administration. Nous avons consulté nos membres en faisant un sondage pour connaître les préoccupations en temps de COVID et à partir des réponses, nous avons réajusté notre plan d’action. Nous avons aussi entrepris des négociations avec plusieurs hôtels pour annuler ou reporter nos activités en présentiel (rencontre familiale annuelle, journées d’échanges, halte-garderie, activités jeunes).

Pour les familles, ce fut un véritable casse-tête, la COVID-19 a bousculé la vie quotidienne et les habitudes de travail avec le confinement et les épisodes de fermeture des écoles et garderies. Pour eux aussi, il a fallu composer avec les changements technologiques et les contraintes imposées par une réorganisation de la vie familiale, le stress, l’anxiété, l’incertitude, l’école à la maison, etc.

Dans le plan d’action, nous avons programmé des conférences virtuelles et avons fait des montages vidéo pour la diffusion en différé. De cette manière, nous pouvons permettre aux familles d'avoir accès à l’information même s’ils ne pouvaient pas faire acte de présence aux conférences en raison des difficultés engendrées par la pandémie.

Nous avons réalisé aussi des capsules vidéo qui viendront enrichir notre site Internet dans l'espace membre en développement. Il a fallu s’initier à la vidéodescription et au début nous avons travaillé par essais-erreurs.

Nous avons profité de l’occasion pour effectuer la rénovation de nos locaux et réviser notre guide « Mille et une réponses – La petite enfance ».

Entre-temps, nous utilisons notre compte YouTube pour déposer les capsules vidéo et les conférences. Nous publions les liens à nos membres par le biais de notre bulletin électronique L’ÉCLAIR.

Bonne lecture !

Roland Savard

Directeur général

# Information générale

## L’organisme

L’AQPEHV est classée comme organisme de services par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Elle est accréditée comme organisme de bienfaisance par Revenu Canada sous numéro 10633504RR0001. L’association a reçu ses lettres patentes le 22 août 1980.

1.1Territoire

Le territoire desservi est celui de la province du Québec. Il y a des membres actifs dans l’ensemble des régions du Québec, à l’exception de la région 10 – Nord-du-Québec.

1.2 Période d’ouverture et accessibilité

Le service est assuré pendant les douze mois de l’année, du lundi au vendredi à raison de 35 heures par semaine. Depuis le 25 mars 2020, tout le personnel est en télétravail et les communications avec les membres se font via l’échange de courriels, téléphone personnel, Messenger, Skype ou FaceTime. Nous prenons nos messages téléphoniques à distance.

1.3 La mission

L’AQPEHV a pour mission de :

* Regrouper les parents d’enfants (0 à 21 ans) ayant une déficience visuelle en favorisant les échanges et le partage des expériences;
* Offrir à ces parents des services complémentaires à ceux offerts par le secteur public, en fonction des besoins exprimés;
* Favoriser la concertation de tous les groupes intéressés à la déficience visuelle;
* Promouvoir l’intégration sociale des enfants ayant une déficience visuelle;
* Réaliser des actions de promotion des intérêts et de défense individuelle et collective des droits de ces familles.
1. Le financement

Le financement de l’organisme pour 2020-2021 est réparti comme suit : 58,7 % par le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), 38,8 % par le programme d’action communautaire pour les enfants (PACE), 2,5 % sont des revenus autres.

2.1 Programme PSOC

La subvention du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) d’une somme de 182 194 $ est versée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. La subvention a été indexée de 2,2 %.

2.2 Programme PACE

La subvention du programme d’action communautaire pour les enfants (PACE) d’une somme de 120 292 $ est versée par l’Agence de la santé publique du Canada pour le projet « Un plus pour la vie ! » pour différentes activités et dépenses reliées aux familles d’enfants 0 à 12 ans.

2.3 Les autres revenus

Pour donner un peu d’oxygène à nos membres, nous avons donné un congé de cotisations pour l’année 2020-2021 (sauf pour les nouveaux membres). Il n’y a pas eu de revenus d’inscription, puisque les activités étaient virtuelles. Les dons ont passablement diminué. Étant donné la situation excédentaire au plan budgétaire, nous n’avons pas sollicité de fonds discrétionnaires des différents ministres ni de commandites.

Les autres revenus représentent 2,5 % du financement.

Dons : 3 848 $.

Cotisations : 280 $.

Subvention salariale : 3 675 $.

2.4 Les dépenses

Dans le prochain tableau, on vous présente une ventilation des dépenses. Nous avons engagé deux personnes pour des projets ce qui a fait augmenter les frais salariaux. Nous avons eu une réduction importante des frais de déplacement, des frais de représentation et des frais reliés aux activités. Ceci s’explique par le remplacement des activités en présentiels par des activités virtuelles. Il y a une légère augmentation des frais de logement en raison des travaux de rénovation des bureaux.

1. Les membres en règle

Voici un tableau comparatif échelonné sur 5 ans en date du 31 mars de chaque année.

TABLEAU 1 — LES MEMBRES

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| CATÉGORIES DE MEMBRES | 2020 2021 | 2019 2020 | 20182019 | 20172018 | 20162017 |
| Membres actifs | 252 | 229 | 206 | 213 | 248 |
| Membres de soutien | 40 | 37 | 29 | 26 | 27 |
| Membres organismes | 22 | 20 | 20 | 15 | 21 |
| Membres bienfaiteurs (100 $ +) | 7 | 16 | 20 | 13 | 20 |
| Autres (externe-CA, honoraires) | 3 | 3 | 4 | 4 | 3 |
| Total des membres : | 324 | 305 | 279 | 271 | 319 |

Les bienfaiteurs sont les personnes ayant fait un don de 100 $ et plus. Dans la catégorie « membres bienfaiteurs » sont comptabilisées seulement les personnes qui ne sont pas incluses dans une autre catégorie de membres.

Malgré la pandémie, le recrutement de nouveaux membres s’est poursuivi. Nos activités de promotion ont été efficaces.

Nos organismes membres en 2020-2021 sont :

1. Association des personnes avec difficultés visuelles de Manicouagan;
2. Association des personnes handicapées visuelles du Bas-Saint-Laurent ;
3. Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière ;
4. Association des personnes handicapées visuelles de l’Outaouais;
5. Association Éducative et Récréative des Aveugles (région de la Mauricie et du Centre-du-Québec) ;
6. Association sportive des aveugles du Québec (ASAQ) ;
7. CISSS – Abitibi-Témiscamingue (Centre de réadaptation en déficience physique de Rouyn-Noranda) ;
8. CISSS du Bas-Saint-Laurent (Centre de réadaptation L’InterAction);
9. CISSS – Chaudière-Appalaches (Centre de réadaptation en déficience physique de Charny ;
10. CISSS – Montérégie-Centre (Institut Nazareth et Louis-Braille) ;
11. CIUSSS – Centre-Ouest-de-l’Île-de-Montréal (Centre de réadaptation MAB-Mackay) ;
12. CIUSSS de l’Estrie – CHUS (Centre de réadaptation Estrie) ;
13. CIUSSS – Mauricie et Centre-du-Québec (Centre de réadaptation en déficience physique Vachon) ;
14. Centre de services scolaire de Montréal (École Saint-Enfant-Jésus – Secteur visuel) ;
15. Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (Service suprarégional de soutien et d’expertise en déficience visuelle) ;
16. Centre de services scolaire Marie-Victorin (École Jacques-Ouellette – Service suprarégional de soutien et d’expertise en déficience visuelle du Québec) ;
17. Fondation Caecitas ;
18. Fondation Cypihot-Ouellette (FCO);
19. Fondation des Aveugles du Québec (Service des loisirs) ;
20. Fondation INCA ;
21. Par 4 sens inc.;
22. Prothèse oculaire de Montréal inc.
23. Le conseil d’administration et ses comités

Le mandat des administrateurs élus est de 2 ans et il y a alternance dans la fin du mandat ; 5 membres pour les années paires et 4 membres pour les années impaires. Les administrateurs externes sont issus du milieu de la déficience visuelle et nommés par le conseil. Leur mandat est renouvelable chaque année. Le conseil d’administration se compose de 11 administrateurs, dont 9 élus, lors de l’assemblée générale annuelle parmi les membres actifs. Les administrateurs élus doivent provenir d’au moins 4 régions administratives différentes. Parmi les élus, ceux dont le mandat vient à échéance en 2021 sont identifiés par un astérisque.

TABLEAU 2 — Les membres du CA 2020-2021

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom | Fonction | RÉgion | AnciennetÉ |
| \*Guy Gingras | Président | 03 - Capitale Nationale | 2015 |
| François Robichaud | Vice-président | 16 - Montérégie | 2018 |
| Yvan Nguyen Van Loc | Secrétaire-trésorier | 16 - Montérégie | 2016 |
| \*Julie Pelland | Administratrice | 16 - Montérégie | 2005 |
| Isabelle Boutin | Administratrice | 16 - Montérégie | 2014 |
| \*Said Kacel | Administrateur | 13 - Laval | 2015 |
| Harold Torres | Administrateur | 16 - Montérégie | 2018 |
| \*Karla Léon | Administratrice | 15 - Laurentides | 2019 |
| Jean-Sébastien Basilico | Administrateur | 15 - Laurentides | 2020 |
| Lyse Veilleux | Administratrice externe | 16 - Montérégie | 2012 |
| Sylvie Tétreault | Administratrice externe | 12 - Chaudière-Appalaches | 2019 |

En 2020-2021, le conseil a tenu 6 réunions virtuelles (avec Zoom) et 1 réunion téléphonique. Les comités de travail du conseil d’administration se sont réunis à quelques reprises :

* Comité exécutif : 3 rencontres ;
* Comité de la programmation : 4 rencontres ;
* Comité accueil, information et promotion : 1 rencontre;
* Comité pour le développement du site Internet :1 rencontre.

Les comités sont formés des membres suivants :

* Comité exécutif : Guy Gingras, François Robichaud et Yvan Nguyen Van Loc. (Roland Savard sur invitation).
* Comité accueil, information et promotion, les membres sont :Guy Gingras (d’office),Said Kacel, Karla Léon, Julie Pelland, Lyse Veilleux, Isabelle Boutin (responsable du comité). Roland Savard et Geneviève Genest participent aux réunions sur invitation.
* Comité de la programmation, les membres sont : Guy Gingras (d’office), Yvan Nguyen Van Loc, Harold Torres, Sylvie Tétreault, Jean-Sébastien Basilico, François Robichaud (responsable du comité). Roland Savard et Geneviève Genest participent aux réunions sur invitation.
* Comité pour le développement du site Internet : Guy Gingras (d’office), Harold Torres (webmestre), François Robichaud. Roland Savard participe aux réunions sur invitation.

# Les ressources humaines

L’équipe de la permanence est composée de 3 personnes à temps plein (35 heures par semaine). Les postes réguliers à temps plein sont actuellement occupés par :

* Directeur général, Roland Savard (depuis 2001);
* Intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest (depuis 2010);
* Agente de bureau, Roxiane Lavoie (depuis 2011).

Au cours de l’exercice financier 2020-2021, nous avons eu recours à de la main-d’œuvre surnuméraire pour faire avancer nos projets :

* Agente de recherche, Susanne Commend (début du contrat 14 septembre 2020);
* Agent de développement et de communications, Philippe-Simon Bellavance (début du contrat 29 novembre 2020).

L’agente de recherche a été affectée au projet de révision du Guide « Mille et une réponses – La petite enfance ». L’agent de développement et communication a été affecté au développement d’outils pour le site Internet notamment le montage des vidéos de nos conférences et le montage de capsules vidéo.

Les frais salariaux sont répartis entre les 2 programmes de subventions comme suit :

* Directeur général (90 % PSOC et 10 % PACE) ;
* Intervenante accueil et soutien (100 % PACE) ;
* Agente de bureau (50 % PSOC et 50 % PACE);
* Agente de recherche (100 % PACE) ;
* Agent de développement et de communication (100 % PSOC).

Le personnel est en télétravail depuis le début du décret d’urgence sanitaire.

1. Les ressources bénévoles

Au cours de l’année, c’est un total de 64 bénévoles incluant les membres du conseil d’administration qui ont collaboré à la réalisation des différentes activités ou à la gestion de l’organisme. Nous estimons l’apport de ces bénévoles à 729 heures. Nous avons détaillé les heures effectuées par des bénévoles en fonction de 3 catégories.

Activités (398 h) : Réunion du comité de la programmation, conférenciers bénévoles, personnes ayant participé à la réalisation des capsules vidéo et à la révision du Guide « Mille et une réponses (révision ou rédaction de nouveaux articles) ».

Gouvernance (181 h) : Réunion du comité exécutif et du conseil d’administration, rencontres ou échanges du président et du secrétaire-trésorier avec le directeur général, les bénévoles pour la rénovation des locaux et pour le déménagement temporaire.

Promotion (150 h) : Réunion du comité accueil, information et promotion, réunion du comité pour le développement du site Internet et rédaction d’articles pour L’ÉCLAIREUR par des parents et des intervenants.

1. Les ressources matérielles

Il y a un partage des coûts pour certains postes budgétaires avec une répartition à 50/50 entre le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et le programme d’action communautaire pour les enfants (PACE). C’est le cas pour le loyer, l’entretien des locaux, les assurances, les frais de photocopies, la location du photocopieur et les frais bancaires.

Au cours de l’exercice, nous avons fait l’acquisition d’un nouvel ordinateur pour l’agent de développement et de communication.

1. La rénovation des locaux

Les locaux de l’AQPEHV n’avaient pas eu de restauration depuis 2002. Les travaux de peinture et de changement du revêtement de plancher étaient dus. Le personnel étant en télétravail, la situation était idéale pour faire des travaux de rénovation. Les travaux se sont déroulés entre décembre 2020 et fin février 2021. Des membres du conseil d’administration ont collaboré pour enlever les vieux tapis et les plinthes et au déménagement des locaux dans un local temporaire, prêté par le propriétaire. L’enlèvement des tapis et plinthes nous a sauvé 3 500 $ sur la facture. Nous avons remplacé par un plancher en lattes de vinyle (910 pieds carrés). Le coût total des travaux incluant le matériel est de : 10 133 $.

1. **SERVICES, ACTIVITÉS ET OUTILS D’INFORMATION**
2. Le service d’aide, soutien et référence

1.1 Description du service

Le service d’aide, soutien et référence est assuré par Geneviève Genest, intervenante accueil et soutien et diplômée en travail social. Une ligne téléphonique, 450-465-7225 pour Montréal/Montérégie, et sans frais 1-888-849-8729 ailleurs au Québec, est accessible à tous : aux familles, aux partenaires, au public.

Selon les demandes et les besoins verbalisés, l’intervenante peut faire une recherche d’informations, de l’aiguillage vers les ressources appropriées, la préparation d’un dossier d’information en fonction des besoins exprimés.Elle accompagne les parents dans leurs démarches.

Au cours de l’année, l’intervenante reçoit également des demandes d’étudiantes et d’étudiants de différents programmes de formation professionnelle, d’organismes, ou d’autres personnes et elle répond aux demandes d’entrevues téléphoniques et d’information ou aiguille vers d’autres ressources au besoin.

L’intervenante collabore avec des journalistes, recherchistes, responsables de *casting* qui recherche des parents ou des enfants pour un reportage ou une production en cours. Elle communique avec des intervenants des centres de réadaptation au moins 1 fois par année ou lorsqu’il y a un besoin.

1.2 Accueil des nouveaux parents

Au cours de l’année 2020-2021, nous avons accueilli 23 nouveaux membres actifs (soit 14 nouvelles familles). Le premier contact est établi par l’intervenante pour connaître la situation, identifier les besoins et répondre aux questions des parents. Dans plusieurs cas, l’intervenante a mis les familles en contact avec d’autres familles qui vivent une situation semblable ou dont l’enfant a le même diagnostic.

1.3 Les interventions

La notion d’intervention dans le cas présent, fait référence à la réponse à une demande ou un besoin spécifique exprimé par un parent. Pour ce qui est des interventionstéléphoniques ou sur Zoom avec des parents, elles ont rejoint32 familles différentes, ce qui représente au moins 48 interventions individuelles. La durée des interventions peut varier, selon les besoins du parent et la complexité de la situation, si elle est connue ou nouvelle pour l’intervenante qui souvent doit en prendre connaissance, l’explorer afin de mieux outiller et accompagner le parent. Une intervention exige souvent d’autres démarches connexes afin de mieux répondre aux besoins ressortis des échanges avec le parent. Les interventions sont souvent plus longues et plus complexes, car plusieurs parents sont épuisés et à bout de ressources.

Notre groupe privé Facebook, AQPEHV – Membres actifs et de soutien, permet également d’initier des interventions ou de recevoir des demandes et questions des parents, et d’y répondre soit directement dans le groupe ou en message privé via Messenger.

#### Le service de halte-garderie

#### Comme il n’y a pas eu d’activités en présentiel, le service de halte-garderie n’a pas été offert cette année.

#### Afin de permettre aux parents d’avoir du répit, ce service est généralement offert pour les enfants âgés de 0 à 5 ans lors des activités provinciales. Nous accueillons toute la famille, ce qui inclut la fratrie de l’enfant ayant une déficience visuelle.

#### Les activités des jeunes

Toujours dans le but d’offrir du répit aux parents et de briser l’isolement, des activités sont habituellement offertes aux jeunes lors des rencontres provinciales. Ils sont encadrés par les moniteurs du service des loisirs de la Fondation des Aveugles du Québec.

Il n’y a pas eu d’activités en présentiel cette année. Par contre, nous avons offert aux jeunes de s’inscrire au projet « Au creux de l’oreille » organisé par le Théâtre Périscope avec la collaboration d’artistes du mouvement québécois. Seize jeunes y ont participé.

Le projet « Au creux de l’oreille » se veut une occasion de rencontres artistiques et humaines entre le public et des comédiens et comédiennes professionnelles du Québec pour mettre un peu de lumière durant la période trouble que nous traversons actuellement. Les jeunes ont été invités à s’inscrire pour recevoir une lecture d’une quinzaine de minutes (théâtre, conte, nouvelle, poésie, essai ou chronique, etc.)

#### Les activités de formation et d’échanges

Les activités de formation et d’échanges comprennent habituellement la rencontre familiale annuelle, les deux journées d’échanges et les rencontres des groupes d’entraide. Nos deux groupes d’entraide sont arrivés à maturité et ils ne sont plus actifs.

Ces rencontres servent à briser l’isolement et elles favorisent l’entraide. Elles augmentent les connaissances des parents sur la déficience visuelle, l’intégration, l’adaptation de l’environnement et du matériel et le développement de l’enfant en plus de renforcer les compétences parentales.

Pour l’année 2020-2021, nous avons remplacé les activités qui se déroulent en présentiel par des activités virtuelles : assemblée générale annuelle, conférences et production de capsules vidéo en utilisant la plateforme Zoom.

Afin de mieux cibler les besoins de nos membres, un sondage a été réalisé auprès des parents au cours du mois de juillet 2020. Au total, 60 parents y ont répondu. Les réponses nous ont permis d’orienter nos actions autour de trois thèmes clés.

1. Soutenir le développement de mon enfant :
* Actions facilitant ses apprentissages scolaires ou préparation à l’entrée à l’école.
* Activités/idées pour stimuler sa socialisation.
* Aménagement de l’environnement.
* Moyens pour l’amener à faire des activités physiques. À se mobiliser de façon sécuritaire.
1. Connaître les technologies facilitant la vie quotidienne de mon enfant :
* Technologie en lien avec les activités de la vie de tous les jours.
* Technologie en lien avec les apprentissages scolaires.
* Technologie en lien avec les déplacements et la mobilité.
1. Prendre soin de soi et des autres :
* Activités pour une meilleure gestion du stress parental et une harmonie conjugale.
* Occupations familiales satisfaisantes et amusantes.
* Prévention de l’épuisement parental.

TABLEAU 3 — STATISTIQUES DE PARTICIPATION 2020-2021

PA : Participants inscrits et présents (membres actifs, membres de soutien, organismes membres). Les membres du personnel et les conférenciers sont exclus.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| AGA  | CONFÉRENCE | CONFÉRENCE | CONFÉRENCE | CONFÉRENCE |
| 29 septembre 2020 | 28 novembre 2020 | 6 février2021 | 27 février2021 | 6 mars2021 |
| PA = 42 | PA = 38 | PA = 24 | PA = 20 | PA = 22 |

Au total, 103 personnes différentes ont participé à au moins une activité. Les membres peuvent aussi avoir accès aux conférences en différé, car 3 conférences sur les 4 ont été captées en vidéo et un montage avec vidéodescription a été fait.

4.1 Assemblée générale annuelle

L’assemblée générale annuelle a été virtuelle sur la plateforme Zoom. Elle a eu lieu le 29 septembre 2020 de 19 h 30 à 21 h. En tout, 45 personnes y étaient présentes, 36 membres actifs avec droit de vote et 9 personnes sans droit de vote dont 1 membre de soutien, 3 organismes membres, 2 administrateurs externes et 3 membres du personnel. Pour les élections au conseil d’administration, un comité de candidature a été formé et une liste de 6 candidats, pour 5 postes à combler, a été envoyée aux membres dans le délai prescrit, soit 30 jours avant la tenue de l’assemblée générale annuelle. Nous avons procédé par vote secret en utilisant la plateforme « Election Runner ».

4.2 Conférence du 28 novembre 2020 (10 h à 11 h30)

« Utiliser le téléphone intelligent pour faciliter les déplacements »

Par : Joe Nemargut, COMS, PhD

Fondateur et PDG, Point de Vue Solutions – Services en Basse Vision

Professeur associé – Université de Montréal

Les personnes qui vivent avec une déficience visuelle rencontrent différents défis dans leurs déplacements. Est-ce que je suis sur le bon chemin? Qu’est qu’il y a autour de moi? Combien de temps avant que l’autobus arrive? Où est l’entrée? Est-ce que je vais dans la bonne direction? Quel côté de la rue? Est-ce que je suis sur le bon autobus/train? Où pourrais-je trouver les informations/assistance? La technologie pourrait répondre à toutes ces questions! Les innovations en technologie favorisent l'autonomie des personnes ayant une déficience visuelle en facilitant l'utilisation du transport en commun, l'identification de point d'intérêts, la capacité de trouver les destinations, la lecture de cartes, la lecture de panneaux de signalisation, parmi d'autres.

4.3 Conférence du 6 février 2021 (10 h à 11 h 30)

« La résilience : Les activités intentionnelles »

(1re d’une série de 3 conférences)

Par : Rachel Thibeault, O.C., Ph.D, FCAOT.

Docteure en psychologie et ergothérapeute. Elle travaille maintenant comme consultante dans le domaine de la résilience psychologique auprès d’un vaste éventail d’organisations.

On présente ici des stratégies très concrètes, simples, peu coûteuses qui se fondent sur des gestes quotidiens et qui ont été validées en neuroscience comme étant primordiales au maintien de la résilience. On propose 5 types d’activité qui contribuent significativement au bien-être psychologique. Des histoires de cas réelles, obtenues de personnes qui ont su démontrer une résilience remarquable, viennent illustrer le propos pour favoriser l’adoption de nouveaux comportements. (On me dit que ce contenu aide les gens à revoir leurs habitudes de vie et a un impact marqué sur leur bien-être, surtout en temps de pandémie où les écrans prennent tellement de notre temps.)

4.4 Conférence du 27 février 2021 (10 h à 11 h 30)

« Démystifier le plan d’intervention à l’école »

Par : Marie-Andrée Verreault

Professionnelle à la direction de l’adaptation scolaire du ministère de l’Éducation. Elle est notamment responsable du dossier de la démarche du plan d’intervention. Orthopédagogue de formation, elle a travaillé de nombreuses années dans le réseau scolaire à titre de conseillère pédagogique en adaptation scolaire.

Par : Michel Couture

Coordonnateur du Service suprarégional de soutien et d’expertise en déficience visuelle. Enseignant de formation, il a été conseiller pédagogique, direction d’école et chargé de cours à l’université en adaptation scolaire.

Principaux points abordés :

* Encadrements législatifs relatifs au plan d’intervention : Loi sur l’instruction publique et comité consultatif des services aux élèves HDAA des Centres de services scolaire.
* Le plan d’intervention : Pourquoi? Pour qui? Les phases, les rôles et responsabilités. Comment s’y préparer?
* Période de questions et ressources disponibles.

4.5 Conférence du 6 mars 2021 (10 h à 11 h 30)

« La résilience : Les prérequis physiques à la résilience »

(2e d’une série de 3 conférences)

Par : Rachel Thibeault, O.C., Ph.D, FCAOT.

Docteure en psychologie et ergothérapeute.

On aborde ici la question du ralentissement métabolique, un phénomène associé à la sédentarité accrue en temps de pandémie et qui affecte la résilience tant physique que psychologique. On y apprend à promouvoir un meilleur sommeil, à adopter des formes d’exercice précises et à consommer des aliments spécifiques propices à la résilience. Ces éléments contribuent à la résilience beaucoup plus qu’on ne le croyait auparavant et comprendre leurs mécanismes sous-jacents permet de mieux intégrer les changements requis.

4.6 Production vidéographique

Au cours de l’exercice 2020-2021, nous avons terminé le montage et la vidéodescription de deux conférences et des 2 capsules vidéo. Deux autres conférences et trois autres capsules vidéo étaient en processus de montage au 31 mars 2021. Les liens de notre compte YouTube ont été envoyés à tous les membres par le biais d’un bulletin de L’ÉCLAIR en édition spéciale. Les conférences et capsules vidéo sont accessibles aux membres en différé. Les montages sont réalisés par notre agent de développement et de communication et la supervision est faite par notre intervenante accueil et soutien.

Pour les conférences virtuelles sur Zoom, nous avons obtenu l’autorisation du conférencier ou conférencière d’enregistrer et de diffuser le contenu à nos membres. Pour le montage, nous devons faire un découpage de séquences, y joindre des éléments de vidéodescription et adapter les présentations PowerPoint en format Word pour les rendre accessibles pour les non-voyants.

Pour les capsules vidéo, un scénario est fait au préalable par une de nos administratrices externes, membre du conseil d’administration, Sylvie Tétreault. Par la suite, elle interviewe les personnes sélectionnées sur Zoom. On enregistre et par la suite, on procède au montage et à la vidéodescription. Au montage, des photos ou autres éléments peuvent être ajoutés.

Vidéos terminés et diffusés au 31 mars 2021 :

* Conférence du 28 novembre 2020 de Joe Nemargut, « Utiliser le téléphone intelligent pour faciliter les déplacements ». Diffusion incluant la présentation PowerPoint. (Description de la conférence, à 4.2.)
* Conférence du 6 février 2021 de Rachel Thibeault, « La résilience : Les activités intentionnelles ». Diffusion incluant la présentation PowerPoint. (Description de la conférence, à 4.3.)
* Capsule réalisée avec un parent membre, Marie-Claude Otis sur le thème « Prendre soin de soi pour mieux s’occuper des autres ». Marie-Claude Otis est une mère de jumeaux pas comme les autres. Nés prématurément, ils ont vécu de nombreuses hospitalisations et interventions en réadaptation. Originaires de La Malbaie, les longs voyages entre leur région et Québec se sont vu une obligation. Les enfants ont été intégrés tôt à la garderie en milieu régulier et ils ont réussi leur scolarité dans une classe et une école ordinaire de leur région.
* Capsule réalisée avec un parent membre, Nathalie Rhéaume sur le thème « Orientation et mobilité : Le choix d’une nouvelle demeure ». La famille Gingras-Rhéaume vient de déménager dans une nouvelle ville. Kelly-Anne a 12 ans et elle a une basse vision. Elle doit donc avoir un environnement optimal qui lui permet beaucoup d’autonomie.

Vidéos au montage au 31 mars 2021 :

* Conférence du 6 mars 2021 de Rachel Thibeault, « La résilience : Les prérequis physiques à la résilience ». Diffusion incluant la présentation PowerPoint. (Description de la conférence, à 4.5.)
* Capsule réalisée avec Valérie Martel, « Portrait d’une spécialiste en orientation et mobilité ». L’objectif est de fournir des informations aux parents sur le travail et les différents services pouvant être offerts par une spécialiste en orientation et mobilité.
* Capsule réalisée avec Valérie Martel, « Déplacement sécuritaire à l’extérieur : Guide pour les adolescents et les parents ». Des séquences vidéo impliquant Kelly-Anne Gingras seront utilisées ainsi que des photos de différents environnements extérieurs. L’objectif est de fournir des informations et des exemples pour permettre à l’adolescent d’acquérir des habiletés permettant de se déplacer de façon sécuritaire à l’extérieur de son domicile.
* Capsule réalisée avec Valérie Martel, « S’orienter dans ma nouvelle école ». Des séquences vidéo impliquant Kelly-Anne Gingras seront utilisées ainsi que des photos de différents environnements extérieurs. L’objectif est de fournir des informations et des exemples pour permettre à l’enfant de s’orienter de façon sécuritaire dans sa nouvelle école.

#### Les activités de sensibilisation/promotion

5.1 Les activités grand public

1. Salon TechnoVision+ 2020

Le Salon TechnoVision+ s’est déroulé de 10 h 15 à 16 h 45, le vendredi 16 octobre 2020 et samedi 17 octobre 2020 de façon virtuelle dans le cadre du congrès Point de connexion organisé par la Fondation INCA. Compte tenu de cette situation sans précédent, la Fondation INCA a dû s’adapter et faire preuve d’innovation et de créativité.

Notre kiosque était tenu par notre intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest.

Le Salon TechnoVision+ est une mine d'informations pour les personnes vivant avec une perte de vision et leurs proches, mais aussi pour les professionnels et étudiants en santé visuelle ou en réadaptation, les organismes pour personnes aveugles ou aînées, les employeurs souhaitant savoir comment adapter leur milieu de travail et toutes autres personnes intéressées à en apprendre davantage sur la cécité, les services offerts et les nouvelles technologies.

1. Entrevue à AMI-Télé

Participation à l’émission « Des familles comme les autres » d’une maman de l’AQPEHV, Isabelle Boutin, et son fils Marc-Antoine. L’émissionanimée par Guylaine Guay, a été diffusée le mardi 20 octobre 2020à 20 h, sur les ondes d'AMI-télé première chaîne accessible à tous. Le sujet abordé est l’intégration au camp de jour « régulier » en situation de handicap.

1. Entrevue à Canal M, la radio de Vue et Voix

Participation de Geneviève Genest, intervenante accueil et soutien à l’émission « Sans détour » le 8 mars 2021 : handicap et éducation après un an de pandémie.

5.2 Les rencontres de parents et d’intervenants

Il n’y a pas eu de rencontres officielles, mais nous avons eu des échanges avec plusieurs intervenants des centres de réadaptation pour promouvoir nos activités et services.

5.3 Promotion et publicité

Nous avons utilisé plusieurs moyens pour faire la promotion de nos services :

* Distribution de notre nouveau dépliant « Faire face aux défis de la différence, ensemble! » et de notre revue L’ÉCLAIREUR dans le réseau de la santé avec la collaboration des intervenants pivots des 13 centres de réadaptation et des départements d’ophtalmologie des hôpitaux dont Sainte-Justine et dans le réseau de l’éducation avec la collaboration de l’école Jacques-Ouellette (CSS Marie-Victorin) et de l’école Saint-Enfant-Jésus (CSSDM);
* Publicité d’une page et d’un texte d’éditorial dans la revue « Moi Parent », Vol. 22, no.90 – Hiver 2021. La revue cible les parents d’enfants de 0 à 12 ans;
* Publicité d’une demi-page dans le calendrier à gros chiffres 2020 de l’Association des personnes handicapées de l’Estrie.
1. Les outils d’information

6.1 Le site Internet de l’AQPEHV

Pour le développement du site Internet, nous avons consacré la somme de 13 704 $.

Au cours de l’exercice 2020-2021, nous avons effectué des travaux pour développer un intranet pour les membres du conseil d’administration. Les travaux de programmation ont été réalisés par la firme ProgramAction.

Nous avons également commandé une analyse d’accessibilité de notre site Internet (intranet et extranet) à une spécialiste du domaine, Émilie Viau, consultante.

Elle a fait une évaluation technique de l’accessibilité avec la grille WCAG 2.1.

6.2 La revue l’ÉCLAIREUR 2020-2021

La revue annuelle L’ÉCLAIREUR 2020-2021 (52 pages en couleur) n’est pas complété et la distribution est prévue à la fin du mois d’août. Il y aura une vingtaine d’articles rédigés par des parents et des intervenants ou partenaires. Le tirage de cette édition sera de 900 exemplaires. Sa distribution couvre les centres de réadaptation en déficience visuelle, les services d’ophtalmologie des hôpitaux, certaines écoles, les organismes du milieu, les membres, etc.

6.3 Le bulletin L’ÉCLAIR

Le bulletin L’ÉCLAIR est une infolettre contenant différents articles sur le sujet de la déficience visuelle, des photos et des vidéos. Pour 2020-2021 nous avons produit 7 éditions régulières et 3 éditions spéciales. Une version adaptée en format Word (sans images ni photos) a été produite par chaque édition régulière.

6.4 Facebook

Page publique AQPEHV : [facebook.com/AQPEHV](https://www.facebook.com/aqpehv/)

La page AQPEHV compte 676 mentions « j’aime », 740 abonnés. On y publie des informations intéressantes et pertinentes pour les parents d’enfants handicapés visuels, grand public, partenaires, etc. C’est un outil de promotion, de communication et d’échanges très important, car son rayonnement est vaste.

Groupe fermé AQPEHV – Membres actifs et de soutien :

Le groupe compte 138 membres. Il permet aux membres de publier et d’échanger entre eux à l’intérieur de la communauté de l’AQPEHV, car ce groupe fermé est réservé uniquement aux parents membres actifs et aux membres de soutien de l’AQPEHV. L’intervenante accueil et soutien y publie également des informations intéressantes et pertinentes, pour les parents d’enfants handicapés visuels et selon les demandes.

6.5 Les envois collectifs de courriels

Pour répondre aux demandes et besoins urgents en raison des événements ou des dates limites d’inscription aux activités, une dizaine d’envois collectifs de courriels ont été envoyés à tous les membres. Cela nous a permis de transmettre plus rapidement et efficacement l’information à nos membres.

6.6 Les documents spécialisés d’information

a) Révision du guide « Mille et une réponses »

Au cours de l’exercice 2020-2021, nous avons entrepris la révision du guide « Mille et une réponses – La petite enfance ». Nous avons embauché une agente de recherche, qui a travaillé du 20 septembre 2020 au 16 avril 2021 pour mener à bien ce projet. En tout, 17 personnes (parents, intervenants, organismes partenaires) ont participé au projet en révisant et bonifiant les textes existants ou en écrivant de nouveaux textes. Le document original de 135 pages est passé à 205 pages. La partie révision et rédaction est terminée. Nous sommes dans la phase correction. Il reste à faire une sélection de photos et illustrations et à passer à l’étape graphique. Le projet se poursuivra jusqu’en septembre 2021. La nouvelle édition sera en couleur et elle sera entièrement numérique. Cependant pour les membres, il sera possible d’obtenir le guide en photocopies dans un cartable, et ce gratuitement.

b) Les documents disponibles actuellement :

* Mille et une réponses – La petite enfance ;
* Parents et service de garde – Guide pour l’inclusion d’un enfant ayant une déficience visuelle ;
* Vos droits et vos ressources – Réseau de la santé et des services sociaux ;
* Guide d’accompagnement pour les parents : « Le plan d’intervention » ;
* Dossier médical de l’enfant ;
* Petit guide pour la création du dossier personnel de mon enfant ;
* Le plaisir de jouer ensemble ;
* Habiletés sociales – Mon enfant aujourd’hui pour demain (produit en partenariat avec l’École Jacques-Ouellette et l’Institut Nazareth et Louis-Braille);
* Le répertoire « Votre réseau d’entraide – entre parents », édition 2020-2021.

Les publications produites par l’AQPEHV sont mises en ligne sur le site Internet et on peut les télécharger gratuitement (à l’exception du Répertoire « Votre réseau d’entraide - entre parents, édition 2020-2022, lequel est remis exclusivement aux parents membres actifs). Les versions imprimées sont gratuites pour les membres seulement. Les nouveaux membres reçoivent les documents selon leurs besoins lors de leur adhésion.

6.7 Les dépliants

Le matériel promotionnel est utilisé lors des événements spéciaux et est envoyé à des centres de réadaptation et quelques autres organismes qui ont eu besoin d’un réapprovisionnement. Nous maintenons des liens constants avec nos partenaires et nous tentons d’avoir au moins un échange téléphonique durant l’année, sinon la communication se fait par courriel.

Nous avons 2 dépliants d’information :

* « Faire face aux défis de la différence, ensemble ! »: présente l’ensemble des services et activités.
* Un plus pour la vie ! : présente les services offerts par le p``rogramme PACE.

Nous avons deux autres outils « Le plaisir de jouer ensemble » pour recevoir un enfant aveugle à la maison, conseils sur la sécurité, visite des lieux, jeux, etc., et « La canne blanche, une aide visuelle » qui sert à promouvoir la sécurité routière tout en présentant notre organisme.

1. Concertation, collaboration

et partenariat

1. Les représentations externes (concertation)

L’AQPEHV délègue des représentants sur des comités provinciaux et régionaux.

1.1 Comité québécois de concertation sur le braille

L’AQPEHV représente le milieu associatif avec le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec. Nous sommes membres de ce comité depuis sa création en 2001. Le directeur général est le représentant officiel de l’AQPEHV. Ce comité provincial est coordonné par l’Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Les travaux actuels portent sur la réforme du braille abrégé de 1955. Le comité a tenu une rencontre téléphonique seulement en 2020-2021. Pour la poursuite des travaux, une rencontre internationale doit avoir lieu entre les experts, mais tout a été mis sur pause à cause de la pandémie.

1.2 Table de concertation pour l’intégration des enfants handicapés dans les services de garde de la Montérégie

L’AQPEHV participe aux travaux de cette Table. L’intervenante accueil et soutien est la déléguée officielle à cette Table. Elle a participé à deux rencontres virtuelles durant l’année.

1.3 Table pour l’intégration en service de garde des enfants ayant une déficience Région de Montréal (TISGM)

L’AQPEHV participe aux travaux de cette Table. L’intervenante accueil et soutien est la déléguée officielle à cette Table. . Elle a participé à deux rencontres virtuelles durant l’année.

1.4 Comité Accès à des conditions de vie décentes du RAAQ

L’AQPEHV est membre affinitaire du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec. Il participe aux travaux du comité Accès à des conditions de vie décentes pour le volet « Éducation ». L’intervenante accueil et soutien est notre représentante à ce comité. Elle a participé à une rencontre virtuelle et un webinaire « L’éducation en temps de pandémie ». Le RAAQ développe un projet pour faire un état de situation en éducation pour les élèves ayant une déficience visuelle au Québec.

Le mandat du comité est de réaliser une position commune sur les conditions de vie décente en ce qui a trait aux revenus, aux études et à l’emploi.

1.5 Comité de réadaptation du RAAQ

L’intervenante accueil et soutien est notre représentante à ce comité. Elle a participé à une rencontre virtuelle cette année. Le principal objectif est de développer une plateforme de revendication établissant des standards concernant les services de réadaptation qui devraient être offerts dans l’ensemble des centres de réadaptation du Québec.

1.6 Comité Accès à l’information du RAAQ

Le vice-président, François Robichaud est notre représentant à ce comité. Il a participé à une rencontre virtuelle cette année. Le mandat du comité est de : travailler à améliorer l’accessibilité de l’information provenant des gouvernements et des entreprises offrant des services directs à la population pour les aveugles et amblyopes et de s’assurer que les services publics de réadaptation soient en mesure de répondre aux besoins des personnes aveugles et amblyopes en matière d’accès à l’information.

1.7 Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

L’AQPEHV est membre de cet organisme. L’intervenante accueil et soutien est la représentante à ce comité. Elle a participé à six rencontres cette année : l’assemblée générale, trois concernant le suivi de la COVID-19 et deux rencontres du comité éducation.

La COPHAN est un regroupement québécois d’action communautaire autonome de défense collective des droits. Elle a pour mission de rendre le Québec inclusif afin d’assurer la participation pleine et entière des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leur famille.

1. Les partenaires et commanditaires

L’AQPEHV n’a pas sollicité de commanditaires au cours de l’exercice 2020-2021, les activités étant virtuelles.

Par contre, l’AQPEHV a été sollicité par le Regroupement des Aveugles et Amblyopes du Québec (RAAQ) pour devenir l’un des partenaires financiers du projet « État de situation de l’enseignement primaire et secondaire auprès des élèves québécois ayant une limitation visuelle. Un membre du conseil d’administration, Sylvie Tétreault, a été délégué pour être sur le comité de suivi du projet. Un montant de 4 000 $ a été accordé à titre de participation financière.

1. Référencement et réseau de distribution et d’information

Pour le référencement de la clientèle, l’AQPEHV reçoit la collaboration des 13 centres de réadaptation du Québec, via leur programme en déficience visuelle, et du CHU Sainte-Justine. L’intervenante accueil et soutien a des échanges téléphoniques avec les intervenants de ces organismes une fois par année et au besoin.

Le réseau de distribution des dépliants, des affiches, et des revues comprend les établissements précédemment mentionnés auxquels s’ajoutent des écoles spécialisées (école Jacques-Ouellette à Longueuil, école Saint-Enfant-Jésus à Montréal (CSSDM), la Commission scolaire des Premières-Seigneuries à Québec, les services d’ophtalmologie des hôpitaux et les organismes du milieu de la déficience visuelle.